



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte rendu CSE Réseau 30 juin 2021 Y A UN PROBLÈME ?

«*Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises*» (Alinéa 8 du Préambule de la Constitution de 1946, repris dans la constitution de 1958). Le problème : la direction du réseau, celle de La Fabrique, nos interlocuteurs lors de ce CSE réseau F3, semblent ignorer que cette instance n'est pas qu'un passage obligé – qui prend du temps – qui pompe l'air – et qui râle tout le temps... Mais qu'elle est surtout le lieu de l'expression des salariés. Et ça, ça se respecte.

Mais le flou, les imprécisions, les omissions, tous les salariés du réseau y sont confrontés : **une rentrée à l'aveugle**, c'est notre liminaire [à lire ici](#).

JUIN 2021

1- Information/consultation sur la relocalisation des personnels de la Direction des Moyens de Fabrication du site de la Valentine (Marseille) vers le site de la Vallée Verte (Marseille) : Y'a un problème ?

Non, pas de problème, si on écoute la direction de La Fabrique, qui démarre l'info-consultation du CSE réseau sur le projet de déménagement du site de la Valentine à Marseille vers la zone d'activité de la Vallée Verte, toujours à Marseille.

Ben si, rétorquent les élus. Tout simplement, le 30 juin, ils sont consultés sur un « projet » dont on annonce le démarrage (des travaux dans les nouveaux locaux) le lendemain, le 1^{er} juillet. Alors que le bail pour 6 ans est signé depuis quelques semaines, à aucun moment, le CSE n'a été informé de l'imminence des travaux.

Ah mais ça c'est parce qu'il faut aller vite, explique la direction. Le bail des locaux actuels se terminant en mars 2022. La résolution CSE est [là](#).

Mais, sur quoi le CSE va-t-il être consulté, puisque les plans sont faits, les travaux démarrent ?

Ce projet impactera les conditions de travail des salariés. Le CSE ne peut pas accepter que ce qui est présenté en instance ait un caractère inéluctable.

Toujours pas de problème, selon la direction : on pourra toujours donner un avis sur les aménagements, l'accueil et l'accompagnement des salariés. Bref, la couleur du papier peint, la numérotation des places de parking ou la hauteur des étagères ?

Surprenante Fabrique, qui est toujours dans l'urgence absolue, dans le fait accompli, dans l'oubli d'informer et de consulter les élus dans les temps...

Un calendrier est donc fourni, qui affiche une date de début des travaux le 1^{er} juillet. Des travaux qui doivent être terminés au 30 novembre, puis suit une phase d'aménagement intérieur jusqu'au 31 décembre. Le déménagement aura lieu en janvier. Les équipes fiction de Marseille sont concernées, et celles de la direction La Fabrique Sud (44 personnes).

Après débat, on apprend qu'en fait non, les travaux commenceraient le 6 septembre. On en conclut que la direction nous a fourni un calendrier erroné, le corrige parce qu'on le questionne, et estime que nous pourrions donner **un avis motivé et éclairé** sur la base d'un débat brouillon et mal préparé.

Aperçu :

Les salariés concernés : ont-ils été associés au projet, qui transforme leurs conditions de travail, avec des temps de trajet modifiés, des transports en commun inexistants pour se rendre sur le nouveau site, des aménagements de locaux sur lesquels ils ont peut-être un avis lié à leurs pratiques pro, etc. ?

Ah mais pas de problème, la direction a associé les salariés ! Qui ? Comment ? Ben... elle a envoyé il y a 15 jours les plans aux salariés concernés... Mais n'a pas sollicité leurs retours. Tient donc. Et qui sont ces salariés concernés ? Ben... les chefs de poste. Ah. Donc, pas les salariés lambda ? Ben non. Ah.

Pourquoi la Vallée Verte ? Sur le papier, le site a tout pour plaire à une direction : connexions routières, parking, cafeteria self, salle de sport, crèche, conciergerie, resto,

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2021

salle de conférence... Mais pas de transports en commun, un bâtiment en zone inondable et à proximité d'un site Seveso II. Oui mais c'est moins cher que ce que nous coûte la location actuelle à La Valentine. Certes.

Le monde d'avant n'a donc jamais disparu à La Fabrique. L'avis des salariés ? Négligeable. La problématique des transports ? L'utilisation individuelle de la bagnole, très bien ! Les risques naturels et industriels ? L'accident n'arrive jamais !

Surtout, ce sont les élus qui en parlent, de ces problématiques. A aucun moment, la direction n'a d'elle-même abordé la question des transports et la situation en zone à risque – double risque ! – du site choisi. Pire : elle semble découvrir tout cela. Et de toute façon, le bâtiment n'est pas classé SEVESO (évidemment, ce n'est pas du bâtiment loué par FTV dont nous parlons, mais de la zone dans laquelle il se situe...). Et puis il y a un parking pour que les salariés puissent se garer, c'est bien, non ? Ah, et le bâtiment est surélevé, donc le risque inondation... ben oui, les salariés auront les pieds au sec pendant que leurs véhicules nageront sur le parking. Si tant est que les salariés puissent rejoindre leur lieu de travail en cas d'inondation.

Face à toutes ces inexactitudes, aux omissions, à l'indécrottable optimisme de la direction de La Fabrique... Les élus choisissent de voter une expertise pour disposer d'éléments objectifs et suffisants afin de rendre un avis motivé et éclairé à l'issue du délai de consultation.

2- Information/consultation sur le projet de développement des chaînes régionales du réseau France 3 : **Y a un problème (bis) ?**

Organisation d'activité : sous la loupe

Transparence, on nous dit tout. La direction vient nous parler d'un diagnostic sur l'organisation d'activité dans le réseau qu'elle a mené (ou plutôt sous-traité à un cabinet extérieur, Cognizant Consulting). Transparence ? On nous en parle une fois le diagnostic mené, comme pour nous prévenir que ces prochains mois, cette activité sera réorganisée. Problème, non ?

On nous dit aussi que l'organisation d'activité existe sous sa forme actuelle depuis 2010, dans des configurations diverses selon les antennes. Qu'il était donc temps de se pencher sur cette activité, pour en mesurer les atouts, les faiblesses, les process, les interactions. OK.

Donc, qui a été « diagnostiqué » ? Six régions ont été retenues, significatives du réseau, multi et mono antennes : Bretagne, Centre Val de Loire, Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine. Des ateliers ont été organisés avec des salariés qui travaillent au processus de planification, des entretiens individuels ont été menés « avec des acteurs concomitants à l'organisation d'activité », donc des directeurs régionaux, des rédacteurs en chef, des délégués aux programmes ; puis des ateliers de solution qui ont travaillé sur les constats ont été réunis...

On s'en réjouit, parce qu'on sait bien que les assistant(e)s à l'organisation sont soumis(e)s à des tensions, que la planification est compliquée... Ah mais non, en fait, ces salariés-là n'ont pas fait partie des interlocuteurs... Pour les UOA, seuls les organisateurs d'activité se sont exprimés. La direction explique : comme certain(e)s de ces assistant(e)s exécutent d'autres tâches que la planification, pas la peine de les entendre (!).

La direction le dit et l'assume : il s'agit d'un focus sur les encadrants qui interviennent dans le processus. Plus tard, dans la mise en place des préconisations, on entendra la voix des assistant(e)s... certainement.

Revenons – en au diagnostic : il vient de se terminer, le matériau brut est en train d'être mis en forme et la direction devrait disposer bientôt d'une photographie de l'activité, et de pistes et préconisations. Pour ? Réorganiser l'organisation d'activité ?

Les élus mettent en garde : nous ne voulons pas que le process de planification soit automatisé ; être planifié par un robot, non merci. La direction explique que ce n'est pas le but, ni souhaitable, parce que seul l'humain sait comment planifier des compétences. Tant mieux.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2021

Mais nous ne voulons pas non plus être planifiés par une sorte de service planification centralisé : par exemple, les techniciens de Lille planifiés par une UOA spécialiste de la planification des techniciens et basée dans une autre antenne, ou le tableau de service des journalistes d'Antibes réalisé par une UOA « journalistes » installée ailleurs... De la science-fiction ? Pas tant que cela, regardez, la paye est bien gérée ainsi ! Ça s'appelle de la mutualisation, et dans le réseau, on connaît.

Autre sujet « touchy », **la régie automatisée**. L'expérimentation prévue à Rouen avortée, la direction a cherché un autre site d'accueil pour cette régie... And the winner is... STRASBOURG, où il y a de la place, qui peut donc accueillir cet équipement dans un lieu dédié, pour des « tests » à blanc qui n'impacteront pas l'activité quotidienne.

Notons le glissement sémantique, le maniement prudent de la langue. On teste, on n'expérimente plus. Mais ce n'est pas qu'un effet de langage, si la direction n'expérimente pas, elle fait. Avec des volontaires venus de toutes les antennes.

Problème, non ?

Pas pour la direction. Pour les élus et les organisations syndicales, si. Parce que le but reste bien de tester plus qu'un outil, il s'agit aussi d'expérimenter de nouvelles pratiques, d'autres organisations du travail, qui impacteront les métiers.

La direction explique : « on fait les choses par étapes, on teste et si on constate qu'il y a besoin de négocier une expérimentation on en rediscute. On teste puis on va déterminer ce qu'on fait, comment on fait. On se pose la question, sommes-nous en expérimentation ? On ne le pense pas ».

Et bien les élus pensent que si. Et **exigent qu'un cadre à cette expérimentation soit négocié**.

Ce n'est pas parce que ce qui est fabriqué, par des « volontaires », n'est pas diffusé que les textes qui encadrent nos métiers deviennent facultatifs !

Autre aspect de ce « test » ... la direction veut travailler sur un pilote de JT, avec cet outil moderne, et sur une autre écriture JT. « La régie automatisée doit être mise au service du projet éditorial ». Tout un programme.

3- Santé au travail - Compte-rendu de la CSSCT extraordinaire des 25 et 28 juin 2021 : Y a un problème ?

Oui. Y a un problème qui s'appelle **AVIWEST** : Dans beaucoup d'antennes, plus de notices, plus de respect des préconisations de distance, des Aviwest portés sur le dos, des JRI seuls avec ce matériel sans pouvoir respecter les préconisations, des transmissions dans les voitures qui roulent... Ça ne va pas, c'est n'importe quoi.

La direction va rappeler aux chefs de centre qu'il faut veiller à ce que les notices d'utilisation soient bien présentes dans le pack Aviwest, et mises à jour.

Nous dérivons sur les UTS qui sont utilisées pour de la transmission, un galet wifi dans la poche du JRI : nous rappelons que l'accord UTS prévoit bien l'équipement en bornes wifi, mais aussi que « l'utilisation de l'UTS respecte les recommandations en matière de santé au travail ».

Médecine du travail, rapports 2020 : les rapports remontés en cette année exceptionnelle, mentionnent très souvent les risques psycho-sociaux.

Les salariés de La Fabrique en région : la direction de La Fabrique envisage de faire assurer le suivi des salariés des vidéos mobiles par le service de santé au travail du siège. Là aussi, **y'a un problème** : il faut une question des élus pour en parler, alors que la direction de La Fabrique n'en a pas soufflé mot lors de la réunion de la CSSCT il y a quelques jours ? Ce n'est pas un secret, nous dit la direction. Juste, elle n'en voyait pas l'intérêt.

Quel monde magnifique, dans lequel c'est la direction qui décide des sujets qui intéressent ou pas les représentants des salariés...

COVID :

Des capteurs de CO2 partout ? En tout cas, dans chaque site, pour les salles de réunion. Les élus demandent que les Locales en soient, elles aussi, dotées.

Le protocole sanitaire ne change pas : 4 m² au moins par salarié avec masque, et un retour progressif pour ceux qui ne concourent pas à l'antenne, avec une présence sur

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2021

site de 3 jours sur 5. Mais chaque direction régionale bénéficie d'une (petite) marge de manœuvre dans la gestion des retours sur site.

Les ateliers de reprise : ils ne se déroulent pas de la même manière partout. Par endroit, ils n'ont pas eu lieu, ailleurs, ils sont considérés comme non obligatoire... La direction précise qu'ils peuvent avoir lieu jusqu'en septembre.

Alertes et enquêtes « pour danger grave » dans le réseau : les élus doivent avoir accès aux enquêtes afin de suivre les dossiers, et parce qu'ils sont les garants du respect des procédures. La direction ne doit pas être seule à disposer de ces enquêtes, d'autant qu'ensuite, c'est elle qui a la main pour décider de mesures disciplinaires (dans des situations de harcèlement par exemple). Les élus votent donc une résolution pour exiger la communication d'une [enquête](#) menée en Bretagne.

Nous apprenons aussi que la direction a « oublié » de nous transmettre les observations accompagnant la mise en demeure de F3 par l'inspection du travail lilloise... Et demandons à disposer de ces éléments.

Ça fait beaucoup, décidemment.
Et ce n'est pas fini.

4- Maquillage : y'a un problème...

Un appel d'offre qui externalise la prestation du maquillage a été lancé. Les élus demandent une information consultation sur cet appel d'offre, parce qu'il s'agit là d'un projet important sur tout le réseau et qui permet une externalisation totale de l'activité, qui modifie la structure de l'emploi, les conditions de travail, et peut avoir des impacts sur la santé des salariés concernés.

La direction refuse : selon elle, cela ne change rien, les maquilleuses intermittentes continueraient à travailler pour le réseau. Mais les élus donnent [mandat](#) au secrétaire du CSE pour ester en justice et pour demander la suspension de la procédure d'appel d'offre.

5- Commission emploi / formation : Y a toujours des problèmes

Le maquillage, rebelote : de moins en moins de permanents, de plus en plus de prestations, encore quelques CDD U, et des besoins qui augmenteront avec la régionalisation. Un métier de la télévision, un métier de l'intermittence, mais aussi un métier permanent à France Télévisions. La direction promet une réflexion sur cet emploi, cette activité et son organisation dans le réseau, avec une réunion de la commission emploi, en septembre. Et toujours le même discours : l'appel d'offre « maquillage » aurait pour seul objectif la régularisation des prestations au regard des règles des marchés publics, il n'aurait pas vocation à modifier les organisations mises en place actuellement dans les antennes.

Les viviers « encadrement » : Journalistes et techniciens, les viviers fonctionnent mal. D'autant qu'ils ne sont pas, selon la direction, un passage obligé avant une nomination dans l'encadrement. Et bon nombre de salariés qui font vivre ce vivier s'en rendent compte : ils sont condamnés aux remplacements et intérim, sans être retenus sur des postes d'encadrement quand ils postulent.

Plein de questions, peu de réponses. En tout cas, des réponses qui ne nous éclairent pas vraiment : les viviers sont obligatoires mais pas pour tous, la prime des techniciens qui font de l'intérim est calculée selon le pourcentage de la promo sur le poste et est donc fonction du salaire, celle des journalistes est fixe (30 euros /jour), certains doivent être formés, d'autres pas, certains sont nommés sur place, d'autres doivent faire leurs preuves ailleurs et ne sont jamais retenus quand un poste d'encadrement se libère dans leur antenne, les techniciens à l'avenir seront appelés plutôt à travailler sur des projets... Mais tout va bien. Nous, on trouve... qu'**y a un problème**, quand même.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2021

L'emploi au 31 mars 2021 : des chiffres !

- 2696 permanents dans le réseau.
- 2536 ETP (équivalents temps plein) permanents
- 280,8 ETP non permanents.

L'emploi permanent représente donc 90% des ETP.

- Le réseau perd, entre mars 2020 et mars 2021, 70,1 ETP dont 54,3 ETP PTA.
- À La Fabrique, l'effectif permanent augmente de 2 PTA (329 PTA au 31 mars 2021)
- 119 départs du 31 mars 2020 au 31 mars 2021 dont 111 RCC, et 21 recrutements.

Le recours aux CDD a diminué, la crise sanitaire n'y est pas pour rien : moins 47,9 ETP, dont 39,5 ETP PTA.

Le plan de développement des compétences 2020 :

2020, année compliquée pour l'UFTV qui a tout de même réussi à proposer des formations aux salariés de FTV - même si les budgets prévus n'ont pas pu être consommés dans leur intégralité.

La commission du CSE interpelle la direction sur trois points... Tout n'est pas rose, **y a un (des) problème(s) !**

- Les scriptes : un métier en tension, et la pénurie de scripte provoque des dysfonctionnements qui finissent par se voir à l'antenne.
- Les métiers de plateau ont été mis à mal durant les périodes de confinement. Ces métiers doivent être valorisés, et les salariés accompagnés via la formation.
- Les entretiens individuels et collectifs : ils sont importants, les entretiens individuels sont obligatoires. A ce propos, l'envoi dans MonKiosque aux salariés d'un bilan à valider avant même d'y accéder, bilan qui n'est qu'une extraction informatique sans aucun échange, n'est pas acceptable.

Quelques infos communiquées à la commission :

- Les formations NRCS seraient prévues pour fin septembre.
- Des tests en vue de reconversions vers le journalisme ou des métiers PTA seront lancés, dès début juillet et en octobre. 3 salariés du réseau sont inscrits pour juillet. Pour les tests d'octobre, la communication sera élargie.

6- Commission antennes numériques et linéaires, infos régionales et locales.

La grille d'été

Les cases régionales sont maintenues, avec une programmation différente, et avec des points forts : les langues régionales, une offre « sport » (PAE), de la culture avec la diffusion de spectacles, et des documentaires inédits.

La culture : la diffusion de près de 100 spectacles captés pendant la période COVID est prévue les jeudis en 3ème partie de soirée, du 8 juillet au 26 août.

Les « **Nouveaux nomades** » seront diffusés les samedis et dimanches vers 12h55, une émission fabriquée à partir des magazines de découvertes des régions.

Plusieurs PAE sont prévus, par exemple Mondial air ballons en août (France 3 Grand Est).

Offre infos l'été : l'info se met à l'heure d'été du 26 juin jusqu'au 29 août avec un maintien des rendez-vous de 11h53 et 18h30. Chaque région décide si elle veut fabriquer les contenus pour ces créneaux, diffuser FTV, mutualiser, etc. De fait, toutes les antennes vont diffuser FTR.

La grille de rentrée

L'info : rentrée le 30 août pour les JT, le 15 septembre pour « **Enquête de régions** » et le 12 septembre pour « **Dimanche en politique** ». Nous serons en année électorale, il faut donc réfléchir à la couverture de l'actu politique, à notre offre politique, qui aujourd'hui ne correspond peut-être plus aux attentes des publics.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

24 matinales avec France Bleu de 7h à 8h55 à la fin 2021. La tranche 7h - 11h est régionalisée. « **Vous êtes formidables** » remplacera ECM de 9h à 9h50, suivi par des documentaires ou des magazines pilotés et pensés par les régions.

Culture dans votre région à compter du 29 septembre, avec des émissions en région et des captations de spectacles vivants. Une émission sera proposée sur la littérature méditerranéenne le mercredi en semaine, pilotée par la Corse.

Magazine : les magazines régionaux sont reconduits et AURA fabriquera un nouveau magazine culinaire, en coproduction

En PACA, le montage de « **chroniques méditerranéennes** » sera externalisé, pour permettre aux monteurs de fabriquer des 7 mn à partir de documentaires coproduit par France 3.

Le sport sera au RV dans la case du dimanche de 15h30 à 17h30. Chaque région a pour objectif de faire 10 PAE sport par saison.

« **La France en vrai** », le lundi en deuxième partie de soirée, est consacrée aux documentaires.

JUIN 2021

Mais y a un (des) problème(s) : les élus s'interrogent sur les moyens mis en œuvre pour toutes les captations annoncées. Manque de personnels, journées à rallonge... Mais la direction est sereine, elle déclare avoir élaboré un cahier des charges en fonction des différents sports - un cahier des charges sur lequel les élus souhaitent des informations plus précises !

On s'interroge aussi sur les productions exécutives, toujours utilisées par certaines antennes pour la production de « **vous êtes formidables** » : la direction affirme avoir encouragé toutes les antennes à internaliser les émissions, mais certaines ne peuvent pas... C'est comme ça.

Et les bandes annonces externalisées ? La commission propose la création d'un atelier régional de fabrication des bandes annonces. La direction, qui explique que le prestataire, Innervision, a un savoir-faire en la matière, fini par trouver l'idée d'un atelier régional de fabrication « intéressante ».

A partir de janvier, Nouvelle Aquitaine et Bretagne seront des pilotes de la régionalisation : ces deux antennes prendront les créneaux de 14h à 16h et la deuxième partie de soirée, avec – nous dit-on – un magazine de gym et un magazine « environnement ».

Rentrée du numérique : une nouvelle offre de proximité numérique, une meilleure exposition des contenus régionaux, une couverture accrue du sport et des sujets de société sont prévues. Et le développement des directs avec l'utilisation de Wildmoka.

Deux régions test : en PACA, une utilisation renforcée des directs avec Wildmoka. La convergence télé-web sera développée : travailler pour le web, puis rediriger les contenus vers le linéaire. Et dans le **Grand Est**, une gestion des fonds vidéo (visualisation des contenus sur France.tv), en s'appuyant sur l'équipe éditoriale (numérique, programmes et communication), assistée d'un chef de projet technique de la direction des technologies.

Un très long CSE, le dernier avant les vacances... Prochaine réunion les 1^{er} et 2 septembre.

Votre représentant syndical et vos élus Cfdt : David Mérieux (Rennes), Bruno Espalieu (Lille), Pascal Lefèbvre (Lille), Nancy Gressier (Lille), Yvonne Roehrig (Strasbourg), Patricia Jomain (Lyon), Juliette Roché (Orléans).



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](#)